



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi
d'intérêt privé n° 200 – Loi concernant Marie Alice
Elisabeth Hélène Lacroix
(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du 8 juin 2011

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 376-20110609

QUÉBEC

Séance du mercredi 8 juin 2011

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 200 – Loi concernant Marie Alice Elisabeth Hélène Lacroix (Ordre de l'Assemblée le 10 mai 2011)

Membres présents :

M^{me} Vallée (Gatineau), vice-présidente

M. Auclair (Vimont)

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)

M. Drolet (Jean-Lesage)

M. Fournier (Saint-Laurent), ministre de la Justice

M. Grondin (Beauce-Nord), député présentant le projet de loi

M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

M. Matte (Portneuf)

Intéressées :

M^{me} Hélène Lacroix et M^e Valérie Grégoire

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 44, M^{me} Vallée (Gatineau) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^{me} la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Grondin (Beauce-Nord), M. Fournier (Saint-Laurent) et M^{me} Hivon (Joliette) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

M^{me} Hélène Lacroix et M^e Valérie Grégoire

À 11 h 52, la Commission entend l'exposé de M^{me} Lacroix et de M^e Grégoire.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Préambule : Le préambule du projet de loi est adopté.

Article 1 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^e Grégoire de prendre la parole.

Après débat, l'article 1 est adopté.

Articles 2 à 7 : Les articles 2 à 7 sont adoptés.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

REMARQUES FINALES

M. Fournier (Saint-Laurent) fait des remarques finales.

Avec le consentement de la Commission, M^{me} Lacroix fait quelques remarques.

M^{me} Hivon (Joliette) et M. Grondin (Beauce-Nord) font des remarques finales.

À 12 h 08, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,



Catherine Grétas

Le président de la Commission,



Bernard Drainville

CG/ml

Québec, le 8 juin 2011

ANNEXE I

Ordre du jour



COMMISSION DES INSTITUTIONS

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé
n° 200, Loi concernant Marie Alice Elisabeth Hélène Lacroix

Le 8 juin 2011

Après les affaires courantes (vers 11 heures) jusqu'à 13 heures

Salle Louis-Joseph-Papineau

ORDRE DU JOUR

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 200, LOI CONCERNANT MARIE ALICE ELISABETH
HÉLÈNE LACROIX

Proposeur : M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord

Requérante : M^{me} Hélène Lacroix

Procureure : M^e Valérie Grégoire

AJOURNEMENT

Québec, le 8 juin 2011